

**De quelques subjectifs dans le discours
journalistique. Analyse linguistique.**



Of some subjectives in journalistic discourse. A linguistic analysis.

Mazot Aouda

Université de Mascara (Algérie), oudamzt00@gmail.com

Résumé:

Le présent article prend comme objet d'étude l'usage de quelques subjectifs dans les articles du Quotidien d'Oran, un journal algérien d'expression française. Bien que le discours journalistique se veuille un discours objectif, l'article journalistique contient un nombre incontestable de marques linguistiques de subjectivité qui excluent l'idée utopique de l'objectivité journalistique. Nous allons étudier l'usage de quelques adjectifs (affectifs et évaluatifs), adverbess et verbes et leurs effets sur le discours du journaliste. Ces marques linguistiques attestent d'une prise de position de la part du locuteur-journaliste, mais constituent également des procédés d'appel direct ou indirect du lecteur afin de l'adhérer au projet idéologique du journal.

Mots clés : subjectif, locuteur, point de vue, discours, journaliste.

Summary:

This article takes as the object of study the use of some subjectivism in the articles of "Le Quotidien d'Oran", a French-speaking Algerian newspaper. Although journalistic discourse is meant to be an objective one, it contains an indisputable number of linguistic marks of subjectivity, which exclude the utopian idea of journalistic objectivity. We will study the use of some adjectives (affective and evaluative), adverbs and verbs and their effects on the journalist's speech. These linguistic marks attest to a position taken by the speaker-journalist, but also constitute methods of direct or indirect call of the reader in order to adhere to the ideological project of the newspaper.

Keywords: subjective, speaker, point of view, speech, journalist.

1. INTRODUCTION

Le discours n'est en réalité que l'expression d'une position du locuteur vis-à-vis de soi-même, de l'objet dont il parle et de celui à qui il parle. Le positionnement du locuteur se traduit par un engagement ou un effacement énonciatifs qui peuvent être mesurés par des indicateurs linguistiques qui constituent des traces traduisant cette prise de position ou de distance de la part du locuteur dans son énoncé. Ainsi, le repérage de ces indices linguistiques peut nous révéler le caractère subjectif ou objectif du discours. D'après Orecchioni (1980-1999 : 70) : Le discours « objectif » est « le discours qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel » alors que le discours « subjectif » est le discours « dans lequel l'énonciateur se pose explicitement [...] ou se pose implicitement [...] comme la source évaluative de l'assertion ». Mais y aurait-il un discours purement objectif ? Ne serait-il pas illusoire de parler du « discours objectif » lorsqu'il s'agit du discours journalistique ?

Informer est, apparemment, la première mission du journaliste. Il s'agit pour lui de transmettre des nouvelles mais d'exprimer la position du journal vis-à-vis de ces faits. Il cherche donc à décrire le réel ou le transformer. Dans ce cas, le discours du journaliste serait un discours second produit à partir d'une interprétation des événements. Alors, serait-il possible pour le journaliste d'être objectif ? Comment serait-il possible, pour lui, de transmettre, traiter, expliquer, analyser, argumenter, commenter ou débattre l'information tout en étant impartial ?

Malgré son objectivité présumée, le discours journalistique laisse entendre d'autres voix qui appellent le lecteur. Il y a toujours des indicateurs linguistiques qui trahissent le journaliste. Notre présente étude a comme objectif d'analyser ces indicateurs linguistiques de subjectivité et de voir leur impact sur le discours du journaliste. Donc quels sont les procédés linguistiques à travers lesquels le locuteur-journaliste du Quotidien d'Oran imprime sa marque à l'énoncé et quels en sont les indicateurs ?

Notre corpus est sous-forme d'un ensemble de numéros du Quotidien d'Oran, un journal algérien d'expression française. Notre enquête porte sur la période entre le mois de janvier et le mois de juin 2021. Nous avons choisi des numéros entiers et non pas des chroniques ou des articles précis.

Notre recherche s'inscrit dans la cadre de la théorie de l'énonciation qui a été introduite par Emile Benveniste dans les années 60. Cette théorie pose que la subjectivité est inhérente au langage. Nous nous basons sur les travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980/1990) qui a développé cette théorie en se consacrant aux traces linguistiques de la subjectivité.

Notre objectif à travers cette recherche est l'étude des marques et procédés linguistiques qui attestent d'un positionnement énonciatif du locuteur-journaliste au sein de l'énoncé, qu'il soit informatif, explicatif, analytique ou

persuasif. Nous voulons montrer que la subjectivité, en tant qu'un phénomène linguistique, est inhérente à l'énoncé journalistique quelle que soit sa forme, mais avec des degrés variés.

2. Présentation du corpus

Notre corpus se compose de 11 numéros du Quotidien d'Oran publiés dans la période entre le mois de janvier 2021 et le mois de juillet 2021. Nous avons veillé à ce que le corpus choisi couvre le premier semestre de l'année de 2021. Le corpus s'inscrit dans le contexte suivant : la campagne des élections législatives de 2021, le Covid-19 et le protocole de la vaccination, la journée mondiale de la femme et d'autres événements nationaux et internationaux qui ont marqué cette période.

Notre méthode d'analyse est directement liée à la problématique de notre recherche. Notre démarche est analytique. Elle s'articule en trois moments essentiels. Nous avons commencé par le repérage des marques linguistiques de la subjectivité. Nous avons procédé ensuite au classement des énoncés choisis pour pouvoir les interpréter en fonction du contexte linguistique qui les entoure et les outils d'analyse proposés par la théorie de la linguistique de l'énonciation.

3. Les subjectifs

Orecchioni (1980 :32) pose que la subjectivité renvoie aux « [...] procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui [...] » (Orecchioni, 1980 : 32). Devilla (2006-15) montre que la subjectivité est un ensemble de : « marques linguistiques qui révèlent l'attitude du sujet parlant à l'égard de son interlocuteur, de lui-même et de son propre énoncé ». L'usage d'un subjectif dans un énoncé et l'effet qu'il peut y produire dépend de l'état psychologique du locuteur de l'énoncé et sa visée. Il en découle :

- la subjectivité affective : l'utilisation d'expressions qui démontrent l'implication émotionnelle du sujet de l'énonciation. Il en découle :
- la subjectivité interprétative : la sélection de certaines dénominations lexicales et périphrastiques ;
- la subjectivité modalisatrice : dont les marques du degré d'adhésion du sujet énonciateur sont les indices les plus explicites ;
- la subjectivité évaluative axiologique qui nécessite une connaissance approfondie du locuteur.

4. Les adjectifs

Selon Martin (1986), les adjectifs : « décrivent moins des propriétés qui seraient dans les objets eux-mêmes que la répercussion des objets sur ceux qui les observent » (1986 : 256). Les adjectifs subjectifs englobent les affectifs et les évaluatifs axiologiques.

Les adjectifs évaluatifs énoncent un jugement de valeur. Selon Orecchioni (1990), les évaluatifs sont des termes qui introduisent « un jugement évaluatif,

d'appréciation ou de dépréciation porté sur un dénoté par le sujet d'énonciation» (1990: 83). La valeur subjective est inhérente aux adjectifs évaluatifs axiologiques parce qu'ils relèvent d'une vision du monde et d'une conception de l'objet de l'évaluation. En d'autres termes, l'évaluation de l'objet ne dépend pas de ses caractéristiques mais de la façon dont il est perçu, d'où la valorisation ou la dévalorisation du même objet par deux locuteurs ou par le même locuteur dans deux contextes différents.

Il serait donc difficile de séparer les affectifs des évaluatifs axiologiques, dans la mesure où l'évaluation se fait souvent en fonction d'une réaction émotionnelle comme nous le verrons dans les exemples qui suivront :

1) *A l'ouest du payas, Tiaret s'est réveillée, hier matin, avec un **somptueux** décor fait d'un très **joli** manteau blanc.*

Dimanche 03 janvier 2021, p.04.

2) *Osaka n'avait toutefois pas caché ses difficultés à assumer ce nouveau statut. Deux ans plus tard, la Japonaise, née d'une mère nipponne et d'un père haïtien, qui a grandi et vit aux Etats-Unis, prouve avec panache qu'elle a bien mûri. Ne vous fiez pas à son **doux** visage et à sa voix **fluette**. Derrière son air zen et **détaché**, se cache une détermination **farouche** et un tempérament de gagnante hors pair.*

Dimanche 21 février 2021, p.14.

Dans (1) et (2), l'implication émotionnelle du locuteur-journaliste se reflète sur son évaluation. L'usage des adjectifs « somptueux » et « joli » relève d'une admiration d'un paysage. Les adjectifs *doux*, *fluette*, *zen*, *détachée* et *farouche* mettent en exergue la contradiction entre le paraître et l'être de la personne évaluée.

L'évaluation dans les deux exemples reflète un état émotionnel positif, même si ce fait n'est pas exprimé par un lexique affectif, mais les adjectifs axiologiques le traduisent. L'implication émotionnelle du locuteur-journaliste est latente, mais elle se traduit dans son évaluation des objets ou des sujets.

Le locuteur-journaliste utilise aussi des adjectifs affectifs qui révèlent sa réaction émotionnelle vis-à-vis d'un objet ou d'un fait :

3) *Une étudiante de 20 ans est décédée des suites d'une crise cardiaque sur le campus Zerzara, ce lundi 22 février dans la matinée [...] La **triste** nouvelle a fait planer une très forte émotion au sein des étudiants à travers l'université Mentouri et bien au-delà après avoir relayé la nouvelle de ce décès tragique sur les réseaux sociaux.*

Mardi 23 février 2021, p. 09.

4) *Dans l'intervalle, la communauté travaille avec le médecin légiste de la province et des musées pour tenter de faire la lumière sur cette **horrible** découverte et trouver tout document relatif à ces décès.*

Dimanche 30 mai 2021, p.21.

Il y a quelques mois, au lendemain du **tragique** effondrement d'une bâtisse qui a coûté la vie à 2 personnes, dans le quartier de Jules Ferry, des habitants de plusieurs quartiers ont lancé un

Lundi 08 mars 2021, p.12.

Les adjectifs « triste », « horrible » et « tragique » dévoilent un engagement affectif du locuteur-journaliste vis-à-vis du contenu de ses propos. Selon Jamrozik (1988), de tels adjectifs ont une structure qui « ne peut être établie sans impliquer le sujet parlant, qui qualifie un objet ou phénomène physique par le biais de ses propres sentiments ou impressions » (1988 : 92). Dire *triste*, *horrible* ou *tragique* c'est, pour le journaliste, parler de soi-même et de l'effet provoqué par les trois événements. Dans le 3^{ème} énoncé, il éprouve une tristesse suite au décès d'une étudiante de 20 ans d'une crise cardiaque. Dans le 4^{ème} exemple, il s'agit de la découverte des restes de 215 enfants enterrés dans un ancien pensionnat au Canada, un fait qualifié d'« horrible » par le journaliste. Dans (5), la mort de 2 personnes à cause de l'effondrement d'une bâtisse est considérée comme une tragédie. Ces ressentiments exprimés par les affectifs *triste*, *horrible* et *tragique* sont dus à l'état émotionnel du tiers (les amis et la famille de l'étudiante dans (3), les Canadiens dans (4), les habitants des quartiers qui entourent celui de Jules Ferry dans (5)), mais le journaliste anticipe aussi sur celui du lecteur avec qui il partage son émotion. En évoquant un état psychologique et émotionnel personnel ou d'un tiers, le journaliste fait impliquer son lecteur, car cette tristesse ne le concerne pas tout seul mais le lecteur aussi.

L'implication implicite du locuteur-journaliste dans son énoncé vise à adhérer son lecteur dans un certain point de vue. Mais il faut ajouter que l'usage d'adjectifs comme *triste*, *horrible* et *tragique* vise à attirer l'attention du lecteur sur la spécificité de la nouvelle qui lui est transmise et la mettre en valeur car le lecteur est habitué à ce genre de faits divers, ce qui pousse le journaliste à utiliser ce genre de lexique pour lui rapprocher la situation ou le drame en question.

La déontologie journalistique interdit au journaliste d'exprimer clairement son point de vue. Elle lui assigne de transmettre « objectivement et fidèlement » la nouvelle, comment faire donc quand il s'agit, pour lui, de dénoncer un fait ? Il peut le faire d'une façon détournée :

5) *Depuis bien longtemps, les Algériens sont **fatigués** de ces discours éculés, développés par nos hommes politiques de divers horizons, sans jamais arriver à faire mieux que ceux qu'ils vitupèrent, encore moins influencer sur le cours de l'Histoire en marche.*

Lundi 15 mars 2021, la dernière page.

Dans (6), le locuteur-journaliste est intégré dans une communauté qui représente tous les Algériens. Une relecture de l'énoncé « les Algériens sont fatigués de ces discours éculés » nous conduit à un syllogisme :

*Les Algériens sont **fatigués** de ces discours éculés*

Je suis algérien

Donc

*Je suis **fatigué** de ces discours éculés*

Le journaliste dénonce un fait sans assumer la responsabilité énonciative de ses propos, en imputant le point de vue exprimé dans l'énoncé à un locuteur collectif qui représente les Algériens.

Dans (7), l'évaluation balance entre deux points de vue :

6) *Quoique monotone et faite d'un train de vie jalonnée par un ensemble de gestes et comportements pour les moins existentiels, cette vie active ou vraisemblablement active pour beaucoup se voit stoppée un beau/triste matin où les enfants vaquent à leur occupation, la mère aussi tandis que pour le retraité, le début de la fin enclenchée irrémédiablement.*

Dimanche 30 mai 2021, p.03.

Bien que le locuteur-journaliste impute le point de vue exprimé dans l'énoncé (7) à un ON-locuteur ou une communauté collective qui peut représenter les Algériens ou une communauté universelle, le sentiment de confusion et de monotonie provient de lui. Comme s'il s'agit de deux énonciateurs responsables du conflit interne exprimé dans l'énoncé : un, qui voit la vie active et belle, et un autre, qui voit la vie monotone, triste et inactive. Mais le journaliste s'identifie à un troisième énonciateur qui ne sait pas comment qualifier la vie.

5. Les adverbes

Les adverbes subjectifs dévoilent l'attitude du locuteur vis-à-vis de soi-même, d'un contenu sémantique ou de son allocataire.

Elle fut immédiatement transportée aux urgences du centre hospitalier Mohamed Boudiaf de la ville de Bouira. **Malheureusement** elle rendit l'âme pendant son évacuation. Selon nos informations, le procureur de la République a ordonné un examen d'autopsie.

Dimanche 03 janvier 2021, p. 10.

Il s'agit de 5 personnes issues d'une même famille, âgées entre 4 et 46 ans, qui ont été intoxiquées au monoxyde de carbone. **Heureusement**, il n'y a pas de décès à déplorer.

Dimanche 03 janvier 2021, p. 10.

Dans (8) et (9), les adverbes malheureusement et heureusement expriment une attitude affective du locuteur-journaliste vis-à-vis de deux faits, un fait malheureux, la mort d'une personne pendant son évacuation, et un autre heureux : l'absence de décès après l'intoxication de 5 personnes au monoxyde de carbone.

Il serait **certainement** plus bénéfique pour le renforcement du front interne de donner tous ses sens à la citoyenneté, de couper court à certaines velléités charlatanes, et en montrant la voie à suivre à travers les actes et non la parole.

Mardi 02 mars 2021, Editorial.

Comment peut-on expliquer l'usage d'un verbe au conditionnel serait avec l'adverbe certainement ? Il faut, dans ce cas, faire la différence entre la tournure impersonnelle « il est certain que » qui exprime la certitude et l'adverbe « certainement » qui inscrit l'énoncé dans la probabilité.

L'énoncé met en scène deux points de vue : « Il est plus bénéfique pour le renforcement du front interne de donner tous ses sens à la citoyenneté, de couper court à certaines velléités charlatanes, et en montrant la voie à suivre à travers les actes et non la parole », mais l'usage de l'adverbe certainement inscrit l'énoncé dans un degré plus faible de certitude, c'est-à-dire dans une forte probabilité ; ce qui explique l'emploi du verbe être au conditionnel, le locuteur-journaliste n'assume pas la responsabilité énonciative du point de vue exprimé dans l'énoncé.

Les verbes

L'usage d'un verbe subjectif dans un énoncé n'est pas gratuit ou arbitraire. Le locuteur vise à exprimer un point de vue ou une attitude vis-à-vis d'un fait, en évaluant les chances ou les circonstances de sa réalisation.

La liste des verbes subjectifs est exhaustive, nous en avons choisi quelques exemples :

Des trois tests de l'équipe nationale programmés en cette quinzaine du mois de juin, le premier s'est achevé sur de bonnes conclusions, en tout cas rassurantes à bien des égards. En effet, au terme de ce premier match, on **peut** dire que Djamel Belmadi est en mesure de tirer de précieux enseignements pour le futur de l'EN.

Samedi 05 juin 2021, p. 17.

Les vaccins contre la Covid-19 sont (enfin) arrivés et les vaccinations ont (déjà) commencé, un peu partout à travers le pays, selon un calendrier et des modalités précises. Tant mieux ! Seront-ils respectés ? On l'espère. Tout en notant que les multiples mesures gouvernementales de confinement des populations sont (globalement) respectées, on **peut** dire que la sortie du tunnel n'est pas très loin tout en n'étant pas très proche.

Samedi 06 février 2021, p.03.

Le verbe *pouvoir* exprime –parmi d'autres– la capacité et la permission. Dans (11) et (12), le verbe *pouvoir* a un sens qui ne se laisse pas attribuer clairement et définitivement à la modalité de permission ou à celle de capacité. Il paraît que toutes les deux sont possibles à la fois. En outre, ce qui pose problème lors de l'interprétation du sens de ce verbe est le pronom sujet. Nous savons très bien que le pronom *on* est énigmatique. Il a un statut énonciatif non déterminé. Il peut référer à un ensemble qui peut varier entre *je, tu, nous, vous* ou *il*. L'interprétation de la référence de ce pronom conditionne l'interprétation du sens du verbe *pouvoir*. Si le pronom *on* peut être remplacé par *je* ou *nous* il peut s'agir d'un pouvoir de capacité, alors qu'il peut s'agir d'un pouvoir de permission si ce pronom fait référence à *tu* ou à *vous*.

Le sujet *on* est utilisé avec l'action de *dire* qui n'est pas susceptible d'être autorisée ou permise à l'interlocuteur par un locuteur ou par un ensemble contextuel et circonstanciel, mais le locuteur « se permet de dire » parce qu'il avance des arguments dans :

- l'énoncé (11) : le premier test de l'équipe nationale, des trois programmés en cette quinzaine du mois de juin, s'est achevé sur de bonnes conclusions ;
- l'énoncé (12) : les vaccins contre la Covid-19 sont (enfin) arrivés, les vaccinations ont (déjà) commencé, les multiples mesures gouvernementales de confinement des populations sont (globalement) respectées.

Dans (11) et (12), le pronom *on* fait référence à la première personne : un *je* ou un *nous* exclusif. Il s'agit donc de la capacité du locuteur d'accomplir l'action de dire ce qu'il dit. Mais ce qu'il dit est une conclusion qui est justifiée par des arguments à travers lesquels il se permet de dire ce qu'il dit.

En s'adressant au Centre de transfusion sanguine le plus proche on **peut** offrir un peu de son sang, et sauver des vies. Le Centre de transfusion sanguine accueille des donateurs dans les conditions et les normes les plus strictes.

Lundi 04 janvier 2021, p.13.

Dans (13), le pronom *on* réfère à la deuxième personne. Le journaliste lance un appel indirect aux lecteurs. L'énoncé tend vers les deux significations suivantes :

- «Vous pouvez vous adresser au Centre de transfusion sanguine le plus proche pour offrir un peu de votre sang, et sauver des vies. Le Centre de transfusion sanguine vous accueille dans les conditions et les normes les plus strictes ».

- « Adressez-vous au Centre de transfusion sanguine le plus proche pour offrir un peu de votre sang, et sauver des vies. Le Centre de transfusion sanguine vous accueille dans les conditions et les normes les plus strictes ».

Le verbe pouvoir dans (13) n'exprime ni la capacité ni la permission. Mais il s'agit d'une sollicitation ou d'un appel. Le journaliste adresse, indirectement, la parole à ses lecteurs.

Le gouvernement allemand compte sur la pratique massive des tests antigéniques pour mener sa stratégie de déverrouillage progressif du dispositif anti-Covid, face au mécontentement croissant de l'opinion, alors que le rythme des vaccinations **demeure** lent.

Lundi 08 mars 2021, p.09.

Notre pays voisin, historiquement frère et avec lequel nous partageons des liens de sang restera cher à nos cœurs. Cependant ses dirigeants **semblent** faire feu de tout bois dans cette dernière période.

Lundi 19 juillet 2021, p.04.

Attention, ce n'est pas la première fois que la Louve s'intéresse à Icardi et ces informations **paraissent** crédibles. Néanmoins, il ne **semble** pas acquis que le PSG va accepter de prêter son attaquant.

Lundi 19 juillet 2021, p.18.

Dans ces trois énoncés, le locuteur-journaliste utilise les verbes sembler, demeurer et paraître pour mettre la vérité d'un ensemble de faits en suspens, car il ne dispose pas d'une évidence claire pour l'existence de ces faits. Il lance des jugements sur des faits selon leurs apparences, selon leurs effets externes. Il s'agit donc d'une évaluation proprement personnelle des faits. Nous constatons qu'il y a une prise de distance vis-à-vis des points de vue exprimés par les trois verbes modaux qui introduisent une modalité épistémique (probabilité). Ils constituent une marque épistémique qui indique une évaluation portée par le locuteur-journaliste sur la véracité des faits :

- Le rythme des vaccinations est lent.
- Les dirigeants du Maroc font feu de tout bois dans cette dernière période.
- Ce n'est pas la première fois que la Louve s'intéresse à Icardi.
- Le PSG ne va pas accepter de prêter son attaquant.

Le locuteur-journaliste ne dispose pas, ou donne l'illusion qu'il ne dispose pas de vérité certaine sur l'existence des faits dont il parle. L'usage des verbes sembler, demeurer et paraître n'est qu'une stratégie qui lui permet de confirmer des points de vue sans le faire directement.

Combien d'auteurs ont parlé du déclin de l'Occident. Dans la première moitié du XXe siècle, Oswald Spengler a publié un essai, qu'il a qualifié lui-même de « Métaphysique ». Et il n'a pas tort, la marche du monde est métaphysique. On **croit** comprendre la marche du monde mais en fait on ne comprend que ce que notre pensée veut bien nous éclairer.

Lundi 15 mars 2021, p.07.

Le verbe *croire* est un verbe d'opinion. Il énonce la position du locuteur de l'énoncé vis-à-vis d'un objet, d'un fait ou d'une instance. Le locuteur s'en sert pour informer l'allocutaire du degré d'assurance avec lequel un tiers adhère à sa croyance ; ce tiers peut être le locuteur lui-même ou une autre instance.

Nous nous intéressons dans cette présente étude à l'usage oblique du verbe *croire* – à la deuxième et la troisième personne – qui met en scène deux univers de croyance, celui du locuteur et celui de l'énonciateur à qui il attribue le point de vue exprimé par le verbe *croire*. Mais l'énoncé (17) met en scène trois points de vue : le premier point de vue est explicite « On comprend la marche du monde », alors que le deuxième point de vue introduit par *mais* va à son encontre « on ne comprend que ce que notre pensée veut bien nous éclairer ». Tout

l'énoncé est orienté vers la conclusion : « On ne comprend pas la marche du monde ».

Bien que l'usage du pronom *nous* à la fin de l'énoncé (17) nous permette de le réécrire comme suivant « Nous croyons comprendre la marche du monde mais en fait nous ne comprenons que ce que notre pensée veut bien nous éclairer », le verbe *croire* a toujours un usage oblique qui le met au rang des verbes épistémiques. L'énoncé (17) peut être reformulé en : *X* (on) croit qu'*Y* (comprendre la marche du monde). La formule *on croit* révèle explicitement qu'*Y* est vrai pour *X* (on), mais aussi implicitement que le locuteur met en doute *Y*. Le verbe *croire* permet donc au locuteur-journaliste d'accentuer le degré d'assurance avec lequel le tiers adhère à sa croyance et de mettre en doute le point de vue qui en découle. Le tiers représenté par *X* renvoie également au locuteur et à l'interlocuteur. Donc le locuteur journaliste met en doute un point de vue dont il est responsable, ce qui explique l'emploi du pronom *nous* à la fin de l'énoncé, donc le locuteur-journaliste donne implicitement sa position par rapport à cette croyance, en refusant un point de vue qu'il assume ou qu'il assumait.

Le verbe *croire* est un modalisant polyphonique car son usage énonce deux points de vue, deux voix distinctes (conflictuelles) : celle du locuteur-journaliste et celle de l'énonciateur responsable du point de vue explicite. Il s'agit dans ce dernier exemple d'un jugement porté sur un autre jugement « je crois que ce que *X* croit comme vrai ne l'est pas » ou plus précisément « je crois que ce que je crois (croyais) comme vrai ne l'est pas ».

7. CONCLUSION

Le discours journalistique était considéré depuis longtemps comme objectif, excluant l'inscription directe du journaliste dans son énoncé. Mais le fait de sélectionner certains faits par rapport à d'autres est l'une des marques de subjectivité et d'intervention directes du locuteur-journaliste. La nouvelle transmise constitue une interprétation du fait lui-même et non pas sa transposition fidèle. L'objectivité journalistique n'est donc qu'un mythe, elle n'est qu'une illusion.

Nous avons montré, tout au long de l'analyse de notre corpus, que le discours journalistique est subjectivement marqué. Le journaliste recourt à des procédés linguistiques pour marquer sa présence dans l'énoncé, y exprimer sa position, pour impliquer enfin le lecteur dans son point de vue. L'usage du lexique affectif et évaluatif (noms, adjectifs, verbes et locutions adverbiales) lui permet de s'exprimer et d'évaluer des objets, des faits ou des sujets, dans le but d'influencer son lecteur. Il s'agit donc d'une prise de position, voire un engagement énonciatif dont le but est d'adhérer le lecteur à un certain point de vue ou une certaine idéologie.

8. Bibliographie

- Benveniste, E. (1966). *Problème de linguistique général I*. Paris : Gallimard.
- Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique général II*. Paris: Gallimard.

- Devilla, L. (2006), « Analyse de La linguistique textuelle -Introduction à l'analyse textuelle des discours », *Alsic* [En ligne], 9, document alsic_v09_14-liv4, mis en ligne le 1^{er} Décembre 2006, consulté le 25 Mars 2014. URL : <http://alsic.revues.org/300>.

- Jamrozik, E. (1988), « De la subjectivité dans le lexique », *Langages*, n°89, p.p.87-96.

- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980), *L'Énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand : Colin.

- Martin, R. (1986). « Le vague et la sémantique de l'adjectif. Réflexion sur l'adjectif antéposé en français », *Quaderni di émantica*, n°2, p.p.246-262.

- Maingueneau, D. (1999). *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachettes Supérieur.

- Vion, R. (2001). Modalités, modalisations et activités langagières. *Marges linguistiques*, n°2, 209-231.